



Vue du front de mer des trois plages : remarquer les enrochements, la digue-promenade sur-élevée et les cabines de bain

IVR53_20082213253NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation